

lacérés, et méritent d'y être admis tant par l'instruction que déjà ils ont acquise, que par le zèle qu'ils manifestent. Un troisième, le docteur Rull, fils d'un pasteur de Leipzig, avait été d'abord entraîné par le torrent du radicalisme; mais découvrant bientôt ses tendances finales, il abandonna cette voie de perdition et vint se réfugier dans les bras de la Mère-Eglise. Il eut à soutenir deux années de combats, pour son bonheur, il sortit victorieux. Abandonnant sans regrets la perspective d'une situation lucrative qui lui était assurée, il se voua à l'étude de la théologie orthodoxe, et maintenant il aspire au sacerdoce catholique. Suivant la même feuille, beaucoup de conversions du même genre s'accomplissent silencieusement en Prusse, et ne seront révélées que dans un avenir plus ou moins prochain.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Accidens.—Jeudi dernier un accident douloureux répandit le deuil au Ly-cée de cette ville. Durant la vacance on avait creusé un puits dans la cave, et jeudi dernier plusieurs hommes travaillaient pour lui mettre un entourage; à l'heure du dîner, ils le couvrirent de planches, et recommandèrent aux enfants de ne point jouer près du puits. Mais durant la récréation plusieurs d'entre eux passèrent sur les planches et les dérangèrent, et par malheur un enfant de M. Jenkins de la rue St. Paul qui passait en courant tomba au fond et se noya. Tous les efforts pour le sauver furent inutiles; on fut vingt minutes avant de le retirer du puits.

—L'épouse de M. Weld de Benton, New-Hampshire est morte le 16 du mois sous des circonstances singulières. Elle avait aidé son mari à souler une charge de foin, et en voulant descendre de la charrette avec une fourche de fer dans les mains, le manche de la fourche s'arrêta à terre et un des fourchons lui entra dans la bouche et lui sortit par le crâne. Elle vécut environ dix minutes après cet accident.

—Un homme du nom de David Hutton, s'est noyé la semaine dernière dans le port de King-ton. Il canotait dans le port au moment où le steamer *Rocheater* allait partir, et il n'eut pas le tems de s'éloigner avant que la roue du vapeur l'eût fait disparaître sous les eaux.

IRLANDE.

—M. O'Connell a développé, dans un discours prononcé lundi dernier au meeting hebdomadaire de l'association du rappel, le programme qu'il a naguère adressé à l'Irlande. Ce discours a de l'importance en ce qu'il fait connaître la politique qu'O'Connell va suivre pour obtenir du ministère whig le rescassement des griefs irlandais. L'agitateur proteste de nouveau de son attachement à la cause du rappel, qu'il ne désertera que lorsque sa patrie n'aura plus un seul sujet de plainte. C'est là ce qu'O'Connell a répété bien souvent sous les whigs et les Tories, et l'on ne saurait voir dans la dernière phrase de son discours une arrière-pensée de sacrifier au nouveau Cabinet la cause du rappel de l'union. Les déclarations d'O'Connell ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet; il peut se délier des engagements pris envers sa patrie, et abandonner la cause de la révocation de l'union avant d'avoir obtenu une justice complète. Voici son discours :

« Permettez-moi, Messieurs, dit O'Connell, d'abord tout de suite une question très importante. Des gens qui se disent orangistes annoncent que le 12 juillet il y aura des processions dans le nord de l'Irlande. Si les orangistes ont la fantaisie de faire une prononciation, je ne dirai pas en plein air, mais en pleine poussière, ce n'est pas moi qui m'y opposerai, et grand bien leur fasse ! (On rit.) J'espère bien que les repealers ne s'en mêleront pas. Les orangistes ont le droit de se faire griller au soleil. M. Ray voudra bien écrire sur le champ aux administrateurs du repeal qu'il aient à recommander aux repealers de se tenir tranquilles, à l'ombre. (On rit.)

« Maintenant, j'arrive aux questions du jour, et je dis que nous avons atteint une époque importante et décisive. (Écoutez !) Vous venez d'assister à la chute du plus puissant ministère qui ait gouverné le pays. Sir Robert Peel était arrivé au pouvoir en 1841, épaulé par une imposante majorité. La Chambre des lords et la Chambre des Communes étaient avec lui, et pourtant cette dynastie s'est effacée. Le pouvoir de Peel s'est effacé lui-même, et Peel s'est enfoncé dans l'obscurité d'une situation privée. Si sa chute était utile à l'Irlande, je m'en réjouirais; mais je dois dire que personne ne donna plus que lui une attention soutenue aux maux qui affligeaient certaines parties de l'Irlande. (Écoutez !) Et ce ministre, remarquez le bien, de même qu'il n'avait pas pris le pouvoir par intérêt personnel, l'a abdiqué sans arrière-pensée d'augmenter sa fortune ni de s'entourer de plus d'honneurs. Il a perdu le pouvoir dans une lutte ayant pour but de donner du pain à ceux qui avaient faim et des salaires à ceux qui travaillaient de leurs bras. Ainsi, à la conduite de sir Robert Peel, sous ce rapport, honneur éternel ! (On applaudit.) Et vraiment l'on doit être fier de posséder un homme d'Etat faisant preuve de tant de vertus de nos jours ! Aujourd'hui, notre rôle est bien simple : il faut bien comprendre notre position, savoir sur qui nous avons le droit de compter, et viser aux moyens d'utiliser nos ressources contre nos ennemis. (Écoutez !)

« L'Angleterre n'a jamais occupé une position plus élevée qu'aujourd'hui; son armée a dû les palmes de la victoire à une bravoure sans exemple, et s'il est une ombre à ce glorieux tableau, c'est seulement l'omission d'une mention dans les dépêches officielles sur la vaillance des soldats irlandais ! tous les éloges ont été décernés au nom de l'armée anglaise. L'Angleterre est assurée dans toutes ses relations avec l'étranger; sa misérable querelle au sujet de l'Orégon est elle-même finie. Dieu merci plus de crainte de guerre :

paix et sécurité partout ! le grand triomphe de la ligue contre les céréales a scellé les destinées de l'Angleterre et confirmé mes assertions, quand je disais que les droits légaux pouvaient être assurés par des mesures pacifiques ! (Applaudissements.) M. Cobden a triomphé après sept années d'agitation morale. Nous continuerons de même à faire de l'agitation morale; c'est un bon système, vous le voyez (Applaudissements.) Cobden, cependant, n'eut pas réussi sans le concours des repealers irlandais fraternisant avec les repealers des corn-laws ! 52 membres irlandais ont voté pour l'abolition des lois des céréales; s'ils avaient voté dans un sens contraire, les lois des céréales subsisteraient encore, et je le dis tout haut, afin que s'il plaît au peuple anglais d'être ingrat, il le soit à bon escient, et qu'il sache bien que nous avons été siéger à Londres pour lui donner du pain à bon marché. (Applaudissements.)

« Pourquoi ce ministère habile et fort auquel nous nous étions ralliés a-t-il eu la mauvaise pensée de pré-entendre un bill de coercition de l'Irlande ? Sans doute des crimes et des violences désolent certaines parties de l'Irlande; mais un bill de coercition n'était pas un remède à ces maux. Pourquoi un bill nocturne pour réprimer des excès qui se commettent au grand jour ? Sir Robert Peel, traçant à son successeur la ligne qu'il devrait suivre, lui a dit positivement qu'il fallait mettre l'Irlande sur un pied d'égalité avec l'Angleterre. Si lord John Russell ne fait pas cela, son règne ministériel sera de peu de durée. On a dit que je déserterais la cause du repeal. Le peuple irlandais est là pour répondre que j'ai cloué le pavillon du repeal au grand mât, et c'est une cause que je ne cesserai jamais de soutenir, moralement et pacifiquement, quel que soit le ministère. (On applaudit.)

« Je crois venir, ou du moins très prochain, le moment où il faudra faire une enquête sur les circonstances ayant trait à l'adoption de l'acte d'union entre l'Angleterre et l'Irlande. Je vous annonce qu'au commencement de la prochaine session du Parlement, je prendrai l'initiative sur la question du repeal dont je me propose de saisir la Chambre. Le Cabinet actuel peut, s'il le veut, faire du bien à l'Irlande. Pendant la reste de cette session, c'est à peine s'il siégera dans la chambre des Communes assez de membres pour que la Chambre soit en nombre. En conséquence, le Ministère pourra faire plus facilement adopter les bills que je compte bien proposer, et que notre assiduité, à nous membres irlandais, fera passer bien certainement. Si ces bills passent, la cause du repeal pourra être désertée, puisqu'il n'y aura plus de griefs; et nous inviterons le peuple irlandais à faire halte ! »

Univers.

ITALIE.

Mort du comte de Saint-Leu.—On écrit de Livourne à la date du 25 juillet :

« Le prince Louis Bonaparte (le comte de Saint-Leu,) ex-roi de Hollande, est mort aujourd'hui dans cette ville. Frappé subitement dans la matinée d'hier d'un coup d'apoplexie, il est tombé dans un assoupissement léthargique, et s'est éteint ce matin sans crise, sans convulsion. Il était âgé de soixante-huit ans. Le prince, depuis plusieurs années, atteint de paralysie, menait une vie fort retirée; il se tenait complètement en dehors de toute espèce d'intrigues politiques, et supportait avec une rare dignité les vicissitudes de la fortune.

« L'ex-roi de Hollande n'avait auprès de lui, au moment de sa mort, qu'un jeune homme qu'il avait élevé et qui ne le quittait jamais. Un courrier a été expédié à Florence au prince de Montfort, son frère.

« On ignore quelles sont ses dispositions testamentaires. On sait que sa fortune était peu considérable; on ne l'évalue guère qu'à 50 ou 60,000 fr. de reste.

« Des frères de Napoléon, il ne reste plus aujourd'hui que le prince de Montfort, ex-roi de Westphalie, âgé de soixante-deux ans.

DANEMARCK.

—La nouvelle est arrivée, à Paris, dit un journal, que le roi de Danemark a éprouvé dans la nuit du 20 au 21 une congestion cérébrale qui avait mis ses jours en danger. Malgré une saignée abondante, pratiquée aussitôt, son état était encore grave.

AUTRICHE.

—On écrit de Vienne : « Le départ de l'archiduc Ferdinand a été vivement ressenti en Galicie. Ce prince y a dépensé plus de 500,000 fr. de sa propre fortune. La noblesse polonaise qu'il aimait l'a trahi; ami des pauvres, il est très-aimé des autrichiens. On croit que le prince établira sa résidence ici. »

ALGÉRIE.

—Voici quelques détails intéressants sur l'évasion d'un prisonnier français.

Un prisonnier échappé de la déira est arrivé à Tiarret le 12 juin. C'est un jeune homme de 22 ans, nommé Beauprète, neveu d'un agent comptable des subsistances. Voici la substance de son récit :

Il a été pris en novembre dernier avec deux ouvriers, entre Tenez et Cherchel, conduit à Bou Maza, et envoyé par celui-ci à Abd-el-Kader qu'il trouva, le 1 novembre, dans le pays des Beni-Lent, au moment où il entreprenait son incursion sur les Ouled-Chaïb. Beauprète fut conduit à la déira par les hauts plateaux; il ne fut point mené au dépôt général des prisonniers sur la Moulouïa, mais gardé dans un douar; il ne peut fournir aucune indication de lieux, si ce n'est que le douar est situé dans un pays très-sec et très-chaud.

Le 28 mai (un mois après son départ), Beauprète fut aperçu par un ordre était donné